**COMMUNE DE LONGFOSSE-**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**CONSEIL MUNICIPAL**

**DU CONSEIL MUNICIPAL DU**

**Vendredi 5 juin 2020**

L'an deux mil vingt à 2O H 3O, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Mme Thomas Anita, Maire, suite à laconvocation du 29 mai dont un exemplaire a été affiché. Etaient présents : Mr Emile Sailly, Mme Caroline Menuge, Mr Christophe Navet, Mme Charlotte Loeuillieux, Mr, Mickaël Senecaut, Mr Lucien Labasque, Mr Gabriel Clabaut, Mme Florence Mahieux, Mr Olivier Renard, Mr Jérémy Dhieux, Mme Sabrina Fertin, Mme Anita Boudin, Mr Fabrice Decroix, Mme Véronique Sagot.

Le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : Mme Charlotte Loeuillieux.

**1° INFORMATION SUR LES DELEGATIONS AUX ADJOINTS**

Mr Emile Sailly : travaux, cadre de vie, sécurité routière, urbanisme, cimetière et bâtiments.

Mme Caroline Menuge : finances, ressources humaines, état-civil, marchés publics.

Mr Christophe Navet : animations communales, sportives, coordination avec les associations et gestions des équipements sportifs, écocitoyenneté.

Mme Charlotte Loeuillieux : affaires scolaires, culturelles, communication et la jeunesse.

**2° VOTE DES INDEMNITES AUX ELUS**

Les indemnités sont votées favorablement (3 contre) selon les modalités suivantes : 35% de l’indice brut terminal de la fonction publique pour la Maire et 15% pour les adjoints. Mr Labasque a signalé une augmentation de 32% par rapport au dernier mandat. Un autre conseiller a insisté sur la maîtrise des deniers publics.

**3° VOTE ET COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES**

Mme la Maire rappelle l’importance des différentes commissions dans les projets et le travail à venir pour le conseil municipal. Elle rappelle que les commissions effectuent un travail de fond, qu’elles proposent au conseil municipal qui se positionne. Le conseil municipal procède alors aux différents votes. La plupart des commissions sont votées à l’unanimité.

* La commission d’appel d’offres (CAO) : examine et valide les candidats à un marché public. Titulaires. : C Menuge, G. Clabaut, O. Renard,

Suppléants : F. Mahieux, C. Navet et M. Senecaut.

* La commission de travaux (E. Sailly) : O. Renard, J. Dhieux, L. Labasque et F. Decroix.
* La commission des finances (C. Menuge) : M. Senecaut, G. Clabaut, A. Boudin et O. Renard.
* La commission des fêtes (C. Navet) : A. Boudin, F ; Decroix, E. Sailly et V. Sagot.
* La commission scolaire/culture/communication/jeunesse (Charlotte Loeuillieux) : M. Senecaut, S. Fertin, C. Navet, J. Dhieux et F. Mahieux.
* La commission Sapin concernant l’eau potable et l’assainissement :

titulaires : E. Sailly, C. Navet, G. Clabaut

suppléants : J. Dhieux, F. Mahieux et M. Senecaut.

* La commission des jurés d’assises : S. Fertin et F. Decroix.
* La commission bulletin municipal : C. Loeuillieux, E. Sailly, V. Sagot, F. Mahieux et A. Boudin.
* Un représentant sécurité défense pour assurer le lien avec la gendarmerie et gérer les problèmes de sécurité et voirie: E. Sailly.
* Un délégué Cap et Marais d’Opale, associé à tous les événements du parc. Il sera l’interlocuteur privilégié avec Mme la Maire pour les actions qui seront menées sur le territoire : C. Navet qui a été élu avec 10 voix et 5 pour L. Labasque.
* Un délégué pour le vote du conseil d’administration de la Fédération Départementale d’Energie du Pas-de-Calais, chargée des sujets concernant l’électricité sur la commune : M. Senecaut qui a été élu avec 12 voix et 3 pour L. Labasque.
* Commission de l’environnement : L. Labasque regrette l’absence d’une commission environnementale. Mme la Maire lui propose d’en mettre une en place et d’en être l’animateur. Les membres sont : M. Senecaut, A. Boudin, C. Navet et F. Mahieux.

**4° CONSTITUTION DU CCAS**

La commission CCAS qui gérera les affaires et les actions sociales de la commune : S. Fertin, A. Boudin, G. Clabaut, C. Menuge et V. Sagot. Des bénévoles viendront en aide lors des manifestations prévues dans l’année.

**5° DELEGATIONS AU MAIRE**

Votées par le conseil municipal. Il s’agit d’une compétence octroyée au Maire afin de gérer les affaires de la commune en l’absence de réunions répétées du conseil.

Mme la Maire insiste sur la communication qui sera menée envers ses collègues du conseil municipal.

**6° VISITE MEDICALE**

Le conseil municipal valide l’adhésion à une convention avec le Centre de Gestion afin de permettre aux agents communaux de bénéficier de visites médicales régulièrement.

Le coût s’élève à environ 1100€ par an auquel il faut ajouter un droit d’entrée de 20 € la 1ère année.

**7° INFORMATIONS DIVERSES**

*Entretien des espaces verts :* Un retard a été pris avec le confinement dû à la crise sanitaire. Mme la Maire souligne une reprise intense de l’activité depuis le déconfinement.

*Associations :* Une prise de contact future avec le monde associatif afin de faire un point et évoquer un projet de développement éco-citoyenneté.

*Problèmes au stade Nabor :*

* des plaintes pour nuisances sonores ont été rapportées par les riverains du stade ; en effet le terrain de pétanque fait régulièrement l’objet de rassemblements nocturnes – des bouteilles d’alcool y sont ramassées.

Un élu souligne la problématique d’absence de point de rassemblement pour les jeunes qui pourrait leur donner un peu de responsabilité et donc éviter quelques désagréments. Il a alors été soulevé l’idée d’un garde champêtre mais cette idée est écartée.

* de nombreuses déjections canines s’accumulent au stade ; des personnes laissent leurs chiens en liberté divaguer sur les terrains.

Plusieurs ouvertures donnent accès au stade, Mme la Maire demande qu’une réflexion approfondie soit menée afin de sécuriser les lieux. Un élu fait remarquer que la responsabilité de tous est engagée et qu’il faudrait sanctionner les individus en fautes pour les dégâts occasionnés.

*Rats Chaussée Brunehaut :* La présence de nombreux rats a été signalée Chaussée Brunehaut, chez un riverain. Un voisin demande à la commune d’intervenir avant qu’il ne fasse un signalement à l’Agence Régionale de la Santé. Un courrier signé des riverains qui subissent les nuisances devrait être déposé en mairie prochainement.

*Rencontre avec le nouveau conseil :* à la demande d’une conseillère et approuvé par le conseil, sera prévue prochainement une rencontre entre le conseil municipal et les agents communaux (dès que le contexte sanitaire le permettra, afin de préserver la santé de chacun). Mme la Maire confirme que cette rencontre sera prévue.

*Information municipale :* son absence est déplorée par un conseiller, Mme la Maire déclare que celle-ci va être remise en place très prochainement.

*Ecole*: compte-rendu oral sur la reprise de l’école le 2 juin dernier, qui s’est faite dans le respect strict du protocole sanitaire mis en place par la commune. Une commission est prévue prochainement.

*Travaux :* Présentation des futurs travaux :

* Extension d’assainissement rue Jean-Jacques
* Revêtement Chaussée Brunehaut
* Installation d’une citerne Impasse du Caraquet, dans le cadre de la défense incendie.

Une commission travaux est également fixée prochainement.

La Maire : Anita Thomas.